

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 3 octobre 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 21 septembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 13 représentants 23 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 21 représentants 36 voix

Délibération n° BS-2022/46

Objet : Animation mobilité

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric	DELPHIN Maurice
	ESCARON Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MONIN Michelle
GUIGUE Gilbert	MOREL Véronique
WOLFF Corine	
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BONNARDON Pierre	PICARD Christian
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
Eric SANDRAZ à BERANGER Nathalie	CLOUZEAU Dominique à BREYTON Stéphanie
	EYMERY Clémentine
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
DOLGOPYATOFF BURLET Céline à WOLFF Corine	
GERIN Anne à GUIGUE Gilbert	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
	BELLINGHERY Éric
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	DELCAMBRE Philippe
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
Bâabâa Jimmy à BONNARDON Pierre	MILLET Régine à MOREL Véronique
HABFAST Claus	PICHON-MARTIN Bertrand à ESCARON Dominique
	ENGRAND Christophe
	MACHON Martine

Votants (en voix) : 36
 Exprimés (en voix): 36
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Animation mobilité

Le programme PEnD-Aura+ dont le Parc était lauréat a permis d'initier de nombreuses actions afin de mutualiser l'usage de la voiture individuelle. Le programme arrive à sa fin et le Parc souhaite pour cela assurer la poursuite des actions entamées.

Une chargée de mission assure depuis 2019 la mise en œuvre des actions sur la mobilité du Parc. Ces actions permettent notamment d'accompagner l'expérimentation de nouveaux services de mobilité et de sensibiliser à de nouvelles pratiques de déplacement.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Il s'agit du financement du poste d'animation (1 ETP) de la mobilité sur l'année 2023 (du 1er janvier au 31 décembre).

Principales missions :

- Animation du réseau des ambassadeurs de la mobilité
- Mise en œuvre d'expérimentations de nouveaux services de mobilité
- Accompagnement des porteurs de projets du territoire
- Relations avec les autres territoires, les partenaires, les financeurs
- Elaboration d'actions d'animation et de communication pour inciter au changement de comportement en matière de mobilité
- Recherche et construction des candidatures pour répondre aux programmes et AAP sur la mobilité

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Salaires et charges	39 076,59 €	Europe Leader (80%)	35 950,46 €
Coûts indirects	5 861,49 €	Autofinancement parc (20%)	8 987,62 €
Total	44 938,08 €	Total	44 938,08 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- *D'approuver le projet et son plan de financement,*
- *D'autoriser le Président à solliciter la subvention européenne Leader,*
- *D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.*

Ainsi fait et délibéré le 3 octobre 2022,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

